



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4102267

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 20/09/2024 11H23 C:000986 I:14517

V/Appel du Vendredi 20/09/2024 a 11H23

SELON DEVIS N° 4092079

SPL AGATE

19 RUE TRAJAN
30000 NIMES

IMMEUBLE : MARCHÉ GARE BAT K
MARCHÉ GARE
30900 NIMES

Nîmes, le 28 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : MARCHÉ GARE BAT K 403

MOTIF : FERMETURE POUR MISE EN SÉCURITÉ D'UNE ENTRÉE, D'UN PORTAIL ET D'UN ACCES
EN VIDE SANITAIRE

Votre accord sur notre devis n° 4092079 du 20/09/2024 d un montant de
997,00€ H.T ET 1196,40€ T.T.C

Donneur d'ordre : M. L. OLSZAK

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de maçonnerie / VRD

LE 20/09/2024 A 13H00

MISE A DISPOSITION D'UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS SPÉCIALISÉS ÉQUIPÉS D'UN
VÉHICULE ATELIER ET D'UN CAMION BENNE

ACHEMINEMENT DU MATÉRIEL SUR PLACE
FOURNITURE ET POSE DE TÔLES MÉTALLIQUES AVEC RENFORTS, LE TOUT SOUDÉ
A L'ARC SUR LE CADRE MÉTALLIQUE EXISTANT AU NIVEAU DE L'ENTRÉE DU LOCAL
SUR TOUTE LA HAUTEUR ET LA LARGEUR D'ENVIRONS 3 X 2,50 METRES
CONDAMNATION DU PORTAIL A L'OPPOSÉ DU LOCAL PAR L'EXTÉRIEUR DE FAÇON
A POUVOIR L'OUVRIR SI BESOIN DE TRAVAUX OU AUTRE (SOUDURE, CADENAS OU
VISSERIES)
CONDAMNATION DE L'ACCES EN VIDE SANITAIRE AVEC POSE D'UNE TÔLE MÉTALLIQUE
PERCÉE ET VISSÉE DANS LE BÉTON AVEC CHEVILLES LAITON
MEULLAGE DES VISSERIES POUR ÉVITER LEUR DÉMONTAGE
REPLI DES LIEUX

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 23/09/24 a 13H13 M. L. OLSZAK



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4102267

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Main d'oeuvre 4h a 2h techniciens	685,00	685,00
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	fournitures et mise en oeuvre	312,00	312,00
TOTAL H.T.			997,00
T.V.A. a 20,00%			199,40
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>1196,40</u>

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN